

United Nations

Nations Unies

GENERAL  
ASSEMBLY

ASSEMBLEE  
GENERALE

MASTER FILE  
UNRESTRICTED  
A/C.3/319/Rev.1  
30 octobre 1948  
FRENCH ONLY

Dual distribution  
-----

Troisième session

TROISIEME COMMISSION

PROJET DE DECLARATION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'HOMME

Royaume-Uni : Texte transactionnel pour l'article 10 (E/800)

"Nul ne sera l'objet d'immixtions arbitraires dans sa vie privée, celle de sa famille, son domicile et sa correspondance.

Toute personne a droit à la protection de la loi contre les atteintes à son honneur et à sa réputation."

-----